

Lettre ouverte aux leaders des listes déclarées pour l'élection municipale à Sainte-Luce sur Loire

Monsieur le candidat,

Vous le savez, notre époque est marquée par le réchauffement et les dérèglements climatiques engendrés principalement par nos dégagements de plus en plus importants de Gaz à Effet de Serre, par une forte perte de biodiversité, par des pollutions de plus en plus graves portant atteinte à la santé de nos concitoyens, ...

A moyen terme, ces dangers pourraient menacer la survie de l'espèce humaine.

La lutte contre ces menaces appelle des décisions politiques courageuses, mais aussi une forte mobilisation des citoyens et des changements de comportements.

Les collectivités locales (et peut-être surtout les communes et les agglomérations) peuvent avoir un rôle très important d'exemplarité et de sensibilisation.

A Sainte-Luce au cours du mandat précédent, de nouvelles politiques ont été initiées : déplacements, accessibilité, espaces verts et espaces naturels, énergie, ondes électromagnétiques, sensibilisation des écoliers et des jeunes, ...

Elaboré de façon participative, l'Agenda 21 a été labellisé par le Ministère de l'environnement (dirigé à l'époque par Nathalie Kosciusko-Morizet). Et il a été un guide pour que le Développement Durable imprègne les politiques municipales.

Aujourd'hui, il faut franchir un nouveau pas dans la participation citoyenne au suivi et à l'évaluation de ces politiques de développement durable.

C'est la raison pour laquelle nous proposons aux listes en présence dans cette campagne municipale, la création, dès le début du prochain municipale, d'un « **Conseil participatif du développement durable** ». Les membres de ce Conseil seront des représentants d'associations et des citoyens volontaires.

Il sera chargé, en collaboration avec les services et les élus, de suivre et évaluer l'Agenda 21 communal, particulièrement dans les domaines de la gestion des espaces naturels et des espaces verts, des déplacements, des économies d'énergie, de l'environnement, ...

Etes-vous d'accord, oui ou non, pour vous engager à créer ce *Conseil* rapidement si vous êtes élu Maire ?

Ce courrier se situe dans la lignée du « *Manifeste pour l'écologie à Sainte-Luce* ». Il sera communiqué à la presse.

Nous attendons votre réponse. Elle sera également communiquée à la presse, ainsi que celle des autres têtes de liste.

Veillez recevoir, Monsieur le candidat, nos salutations écologistes.

Gérard Aumon et Patrick Cotrel, le 25 février 2014